

PROJET « Vers des communautés de karité résilientes au climat au Togo et au Burkina Faso » (Composante Burkina Faso)

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS
(SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL)**

Sélection d'un Consultant individuel, Spécialiste en conventions locales pour le Burkina Faso

Secteur : Karité

Référence de l'accord de financement : G-Z1-A00-SUP-001

N° d'Identification du Projet : G-Z1-A00-SUP-001

L'Alliance Globale du Karité a reçu une subvention de la Banque Africaine de Développement (BAD) dans le cadre du Fonds Africain pour le Changement Climatique (FCCA) d'un montant de neuf cent quatre-vingt-seize mille sept cents dollars américains (996 700 dollars américains), soit 732 867,65 UC) pour financer le projet " Vers des communautés de karité résilientes au climat au Togo et au Burkina Faso ". L'Alliance Globale du Karité a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette subvention pour financer le contrat d'un consultant individuel spécialiste en conventions locales - Burkina Faso.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent le soutien au développement de conventions locales pour huit (8) coopératives de femmes du karité au Burkina Faso. L'objectif de cette activité est d'animer plusieurs ateliers visant à créer de manière multipartite et inclusive des conventions locales pour les parcs environnant des communautés cibles pour une exploitation durable de la ressource karité. Spécifiquement, ces ateliers viseront à définir : la délimitation des parcs cibles, les règles d'exploitation régissant ces parcs, la gouvernance des parcs, et autres. Le prestataire sera en charge de faciliter la discussion, et de préparer les différents documents pour discussion, amendement, et adoption lors des ateliers pour chacun des sujets mentionnés ci-dessous.

Les services fournis sur une durée de mission comprise entre janvier 2024 et la fin du projet, prévue initialement en janvier 2025. Le nombre de jours estimés de la mission est de quarante (40) jours. La mission comprend la tenue de trois (3) ateliers par coopérative, ainsi trois (3) déplacements dans les 8 coopératives situées dans les régions Hauts-Bassins, Centre Ouest, Ouagadougou, et Boucle du Mouhoun doivent être prévus.

L'Alliance Globale du Karité invite les Consultants individuels éligibles et qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent produire les informations en langue française sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).

Le consultant devra avoir le profil suivant :

- Titulaire d'un diplôme minimum de licence (BAC+ 3) en agriculture, aménagement du territoire, environnement, politiques publiques, ou équivalent ;
- Expérience d'au moins cinq (5) ans dans les projets de conventions locales ;
- Connaissance de la langue française, ainsi que des langues locales (bambara, dioula et moré) ;
- Avoir réalisé des missions démontrant une compréhension de la gestion des espaces communautaires et aménagement territorial ;
- Avoir réalisé des missions portant sur l'établissement, la mise en place et le suivi de conventions locales ;
- Avoir réalisé des missions démontrant une compétence en engagement des parties prenantes et l'inclusion du genre ;
- Avoir réalisé des missions démontrant la compréhension des particularités des espaces agroforestiers et des interactions entre les différentes activités s'y déroulant.

Les dossiers de manifestation d'intérêts des Consultants individuels devront comporter les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt datée et signée, adressée à Monsieur le Directeur Général de l'Alliance Globale du Karité ;
- Un curriculum vitae (CV) actualisé daté et signé, comportant les informations sur leurs formations académiques, expériences, compétences et capacités démontrant qu'ils sont qualifiés pour la mission ;
- Les copies du diplôme, des attestations de travail et des attestations de bonne exécution justifiant les qualifications générales et expériences du consultant pour la mission ;
- Un tableau spécifique de présentation des références des missions similaires réalisées par les Consultants (expérience en conventions locales) faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) une description des prestations réalisées et des résultats obtenus ; (iii) le nom, l'adresse et les contacts du Projet/Client, (iv) le nom du bailleur du projet/Client ; (v) le pays de réalisation de la mission, (vi) l'année de réalisation y compris les dates de début et de fin de la mission, (vii) le montant du contrat et toute autre information pertinente sur la mission réalisée.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes successives :

- La phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois consultants qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;

- La phase d'évaluation et de comparaison des CV des consultants de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Le candidat le plus qualifié pour la mission et classé premier à l'issue de l'évaluation des CV, sera invité à soumettre une proposition technique et financière en vue de la négociation du contrat. Seules les expériences et qualifications individuelles des consultants seront prises en compte pour l'évaluation.

Au cas où un Consultant individuel serait proposé par une firme, le contrat sera négocié et conclu avec le Consultant individuel et non la firme.

La liste restreinte sera établie sur la base des critères suivants :

- Titulaire d'un diplôme minimum de licence (BAC+ 3) en agriculture, aménagement du territoire, environnement, politiques publiques, ou équivalent
- Expérience d'au moins cinq (5) ans dans les projets de conventions locales.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères et du barème de notation ci-après :

Critères et sous-critères d'évaluation	Nombre maximum de points
I. Qualifications générales	12
a) Diplôme : - <i>BAC+3 minimum : 2,5 points</i> - <i>Au-delà de BAC+3 : 0,5 point supplémentaire</i>	3
b) Expérience professionnelle pertinente pour la mission : - <i>Expérience professionnelle de cinq (5) ans dans les projets de conventions locales = 7 points</i> - <i>Plus de cinq (5) années d'expérience professionnelle = 1 point par année d'expérience supplémentaire</i>	9
II. Adéquation pour la mission	78
a) Expérience en gestion des espaces communautaires : <i>5 points par mission réalisée</i>	20
b) Expérience sur l'établissement, la mise en place et le suivi des conventions locales : <i>5 points par mission réalisée</i>	20
c) Expérience démontrant la compétence en engagement des parties prenantes et l'inclusion du genre : <i>5 points par mission réalisée</i>	20
d) Expérience démontrant la compréhension des particularités des espaces agroforestiers : <i>6 points par mission réalisée</i>	18
III. Connaissances linguistiques	10
a) Français : <i>4 points</i>	4

b) Locales : 2 points pour chacune des langues locales identifiées (bambara, dioula et moré) jusqu'au maximum de 6 points	6
Total	100

Les consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence complets et des informations supplémentaires en envoyant un email à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Email : msakyi@globalshea.com

Tel : **+233 540 121 067**.

Les expressions d'intérêt rédigées en langue française doivent être envoyées par email à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **20/11/2023 à 09h00 mn, heure locale** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour la sélection d'un Consultant individuel, Spécialiste en conventions locales – Burkina Faso** ».

À l'attention de : **Monsieur Michael Sakyi**

Email : msakyi@globalshea.com

Le Directeur Général

Aaron Adu